

## TÉMOIGNAGES

Le VENDREDI 22 janvier 1965.

La PRÉSIDENTE (*l'hon. M<sup>me</sup> Fergusson*): Messieurs, nous atteignons le quorum, et je pense que le mieux est de commencer. Si nous avons assez de temps après l'audition des témoins que nous devons entendre ce matin, M. Clark sera avec nous et il sera en mesure de terminer son exposé et de répondre aux questions du comité.

Le mémoire de ce matin nous a été soumis et je suis certaine que vous l'avez tous lu. Il émane de l'Association canadienne des travailleurs sociaux; notre premier témoin est M. Harry M. Morrow, licencié en sciences sociales, qui est le président de l'Association canadienne des travailleurs sociaux. Ministre de l'Église Unie, il a servi dans l'Armée canadienne en qualité d'aumônier de 1943 à 1946; pendant de nombreuses années, M. Morrow a été directeur d'un centre d'œuvre sociale à Vancouver, en Colombie-Britannique, et depuis 1955, il est le directeur du centre des œuvres sociales de l'Université de Toronto.

Le deuxième témoin est M<sup>lle</sup> Florence Philpott, directrice de l'Association canadienne des travailleurs sociaux. Elle était autrefois à la tête du Conseil de planification sociale de Toronto; auparavant elle appartenait à la Y.W.C.A. de Winnipeg. Beaucoup de membres de ce comité, j'en suis persuadé, aimeront savoir qu'elle est la sœur de feu Elmore Philpott, journaliste bien connu, qui, dans les années 1950, a été pendant plusieurs années député à la Chambre des communes.

Notre troisième témoin est M. Walter Lyons, également licencié en sciences sociales. Il a collaboré à la présentation du rapport et jouit d'une expérience confirmée en qualité d'inspecteur et assistant social, ayant appartenu à diverses agences de service social pour les familles ou les enfants, soit à Winnipeg, Philadelphie ou Toronto. Depuis 1957, il est un des principaux dirigeants du Centre d'accueil juif pour les vieillards à Toronto.

Monsieur Morrow, mademoiselle Philpott et vous monsieur Lyons, vous avez tous trois saisi la façon dont nos réunions fonctionnent. Nous avons tous reçu votre mémoire et, je puis vous l'affirmer, nous l'avons étudié, car je connais peu de comités dont les membres soient aussi bien documentés. Pourriez-vous nous résumer votre rapport plutôt que de nous en donner lecture, en insistant sur les aspects les plus importants que vous désirez porter à notre connaissance, et ensuite vous soumettre, si vous le voulez bien, à un questionnaire des membres de ce comité. J'invite le premier orateur à prendre la parole.

M. HARRY MORROW (*Président de l'Association canadienne des travailleurs sociaux*): Madame la présidente, Messieurs: Laissez-nous exprimer notre satisfaction à l'occasion de notre comparution devant ce comité conjoint du Sénat et de la Chambre des communes chargé d'examiner le Bill sur le régime de pensions du Canada; j'aimerais, en guise d'introduction, évoquer un ou deux points.

Tout d'abord, nous avons été encouragés par le premier paragraphe du Livre blanc qui souligne que le régime de pensions du Canada a pour but d'étendre le bénéfice d'une mesure sociale aux retraités, aux veuves, aux orphelins et aux invalides et qu'il sera partie intégrante d'un système de sécurité sociale. De plus, le Livre blanc n'énonce-t-il pas qu'il s'agit d'établir un régime contributoire de pensions, donnant, aussi rapidement que possible, d'une manière